

AVIS FORCE OUVRIERE SUR UN PROJET D'EVOLUTION DE LA DIRECTION JURIDIQUE, FISCALE ET CONFORMITE

Nous sommes consultés ce jour sur un projet d'évolution de la Direction Juridique, Fiscale et Conformité.

Après présentation du document en séance nous avons pu ressortir divers points d'attention et arguments clés :

Double appartenance et détachement à 20 % : Force Ouvrière note une charge réelle des directeurs détachés à 20 % et le risque de dilution des responsabilités ou de conflits de priorités entre le Groupe et Domitys.

Impacts de la réorganisation sur la charge de travail : L'introduction de nouveaux processus de reporting et d'outils (*Contrapass*, *ServiceNow*) risque d'alourdir la charge administrative des juristes au détriment de l'opérationnel.

Isolement et perte d'identité d'équipe : Force Ouvrière constate un éclatement des pôles Domitys dans différentes directions du Groupe, particulièrement pour les 2 salariés isolés au sein de la DROC.

Pression psychologique et suivi RPS : Les mesures d'écoute (IAPR, PSSM) ont le mérite d'être rappelées mais restent palliatives ; il convient d'exiger des mesures de prévention primaire (clarification des fiches de poste, limitation du reporting, maintien de la proximité managériale).

Force Ouvrière revendique donc :

- Un point d'étape formel en CSSCT / CSE à 6 mois et 12 mois pour évaluer la charge réelle et le climat social.
- L'engagement écrit sur le maintien de l'emploi et l'absence de transferts contraints de contrats à terme.
- Un bilan individuel de formation et de charge pour les 6 salariés dont le N+1 change.

C'est pour toutes raisons que Force Ouvrière rend un avis abstention.